

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 février 2019

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1629)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 308

présenté par

Mme Racon-Bouzon, M. Ahamada, M. Zulesi, Mme Petel, Mme Motin, M. Giraud,  
Mme Panonacle, M. Cédric Roussel et Mme Louis

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement, avant le 30 septembre 2019, un rapport sur l'état du bâti des écoles maternelles et élémentaires à Marseille.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rendu tristement célèbre en 2016 par le journal Libération qui titrait au sujet des écoles marseillaises « La Honte de la République », le délabrement des bâtiments scolaires à Marseille continuent d'entraîner un risque pour la sécurité et la santé des enfants et des enseignants et engendrent à minima des conditions de travail difficiles pour les enseignants, des conditions d'apprentissage pénibles pour les élèves et suscitent l'indignation légitime des parents.

La municipalité a consenti des investissements et lancé une programmation de rénovation sur plusieurs années avec une aide de l'État de plusieurs millions d'euros déclenchée en 2016. Mais ces efforts s'avèrent insuffisants pour répondre aux besoins.

Si le principe de libre administration des collectivités territoriales et les lois de décentralisation transfèrent aux communes la construction et l'entretien des écoles, il apparaît aujourd'hui que c'est l'école publique marseillaise dans son ensemble et le principe d'égalité des chances qui sont en danger.

Le dysfonctionnement de l'école publique à Marseille entraîne un risque pour la sécurité des enfants, une détérioration des apprentissages (absentéisme accentué lors des longues périodes sans chauffage par exemple), une image dégradée de toute la communauté éducative pourtant victime elle aussi du manque de matériels ou de locaux insalubres.

L'État étant garant du bon fonctionnement des administrations, de la réussite éducative et de l'égalité des chances, il doit restaurer la CONFIANCE des marseillais avec l'Ecole de la République. Il me semble indispensable de faire un état des lieux du bâti des écoles marseillaises afin de pouvoir prendre ensuite des décisions éclairées concernant sa rénovation.